

Conditions générales de Flying Blue Extra

Version du 15 avril 2025

Flying Blue Extra désigne un service d'abonnement proposé aux membres Flying Blue, qui leur donne accès gratuitement à un programme d'avantages exclusifs. En souscrivant à Flying Blue Extra, vous acceptez de vous conformer aux présentes conditions générales (« **Conditions générales de Flying Blue Extra** »). Nous vous invitons à les lire attentivement pour prendre connaissance des droits et obligations applicables aux abonnés à Flying Blue Extra (ci-après dénommés les « **Abonnés** »).

1. Dispositions générales

- 1.1. Les présentes Conditions complètent les Conditions générales de Flying Blue. En cas de contradiction avec ces dernières, les Conditions générales de Flying Blue Extra prévaudront.
- 1.2. Les présentes Conditions générales remplacent toutes les versions antérieures et entrent en vigueur à compter du 15 avril 2025.
- 1.3. Tous les termes non définis dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans les Conditions générales de Flying Blue.
- 1.4. Les présentes Conditions générales s'appliquent de manière spécifique au service d'abonnement Flying Blue Extra.
- 1.5. En souscrivant à Flying Blue Extra, vous acceptez de vous conformer aux présentes Conditions générales, ainsi qu'aux Conditions générales de Flying Blue, disponibles pour consultation sur : <https://www.flyingblue.com/fr/policies>.
- 1.6. L'abonnement à Flying Blue Extra est accessible aux personnes âgées de 18 ans et plus à la date d'inscription.
- 1.7. Chaque abonnement à Flying Blue Extra est personnel et non transférable ; sa validité est d'un (1) an et commence 24 heures après sa confirmation (« **Période d'abonnement** »). Les abonnements à Flying Blue Extra ne font l'objet d'aucun renouvellement automatique.
- 1.8. En souscrivant à Flying Blue Extra, vous admettez que les avantages correspondants vous sont accessibles de manière immédiate, y compris pendant le délai de réflexion.
- 1.9. Tout abonnement souscrit en ligne s'accompagne d'un droit de rétractation gratuite, applicable dans les 14 jours suivant le début de la Période d'abonnement (« **Droit de rétractation** »), et sous réserve de n'avoir bénéficié d'aucun des avantages s'y trouvant liés. Des frais d'émissions peuvent être facturés.
- 1.10. En cas de rétractation, veuillez soumettre une demande d'annulation via <https://www.flyingblue.com/fr/contact-us/email>. Tout remboursement s'effectuera selon le moyen de paiement d'origine.
- 1.11. Les Abonnés peuvent choisir entre deux forfaits :
 - **Flying Blue Extra Essentiel** : comprend un ensemble de privilèges de base.
 - **Flying Blue Extra Étendu** : offre l'accès à la totalité des privilèges disponibles.
- 1.12. Seul un des deux forfaits peut être activé par Période d'abonnement. Pour accéder aux privilèges correspondants, veuillez vous connecter à votre compte Flying Blue sur [airfrance.com](https://www.airfrance.com), [klm.com](https://www.klm.com) ou [flyingblue.com](https://www.flyingblue.com).
- 1.13. Les vols sont soumis aux conditions prévues par le transporteur :

- Air France : www.airfrance.com
- KLM : www.klm.com
- Partenaires aériens : leurs conditions respectives

1.14. Les avantages mentionnés sont applicables sous réserve de disponibilité, peuvent être modifiés, et soumis notamment à des périodes de restriction, telles qu'établies par Flying Blue. Des réglementations locales peuvent également être applicables.

2. Privilèges accordés à tous les Abonnés à Flying Blue Extra

2.1. Bonus de Miles

- Les Abonnés à Flying Blue Extra ont droit au cumul de 5 Miles en plus par tranche de 10 € dépensés en billets d'avion et services additionnels pour des vols portant un code Air France ou KLM, et dont la date de départ est comprise dans la Période d'abonnement (quelle que soit la date de réservation).
- Les Miles supplémentaires sont cumulables uniquement sur les vols éligibles.
- Les Miles supplémentaires s'appliquent exclusivement aux Abonnés à Flying Blue Extra.
- Les Miles supplémentaires peuvent faire l'objet d'un versement rétroactif et s'appliquent également en cas de changement de billet, dès lors que la date de départ s'inscrit dans la Période d'abonnement.
- En cas de changement de billet, le cumul de Miles supplémentaires s'applique uniquement lorsque la date de départ du nouveau vol reste comprise dans la Période d'abonnement.

2.2. Primes Promo exclusives

- Les Abonnés à Flying Blue Extra disposeront d'un accès exclusif à diverses offres de Primes Promo (« **Primes Promo en exclusivité** »), renouvelées chaque mois.
- Les Primes Promo en exclusivité peuvent être réservées par les Abonnés à Flying Blue Extra, pour leur usage personnel ou celui de tierces personnes.
- Les Primes Promo en exclusivité peuvent être réservées exactement comme les Primes Promo classiques, sur airfrance.com ou klm.com, via le compte Flying Blue Extra des Abonnés.

2.3. Taux plus avantageux de Cash & Miles

- Les Abonnés à Flying Blue Extra bénéficient de 10 % de remise sur le montant en Miles requis pour les réservations Cash & Miles éligibles, pendant la Période d'abonnement.
- Le taux privilégié de Cash & Miles, s'appliquera automatiquement aux réservations éligibles, réalisées sur airfrance.com ou klm.com, via le compte Flying Blue Extra des Abonnés.

2.4. Validité des Miles

- La totalité des Miles cumulés par les Abonnés à Flying Blue Extra restera valable sur toute la durée de la Période d'abonnement.
- La validité des Miles arrivant à expiration sera étendue jusqu'au terme de la Période d'abonnement.

2.5. Bons d'accès gratuit aux salons

Les Abonnés à Flying Blue Extra se verront remettre un certain nombre de bons d'accès gratuit aux salons, pour une personne, à raison de :

- Flying Blue Extra – Essentiel : 2 entrées
- Flying Blue Extra – Étendu : 4 entrées
- Salons éligibles : salons Air France/KLM à Amsterdam, Paris et Munich.
- Les Abonnés à Flying Blue Extra peuvent sélectionner les bons d'accès aux salons de leur choix, en se connectant à leur compte sur airfrance.com ou klm.com, pour acheter les entrées requises.
- Les bons d'accès gratuit aux salons sont destinés aux Abonnés à Flying Blue Extra, pour leur usage personnel ou celui de leurs invités figurant sur la même réservation (PNR).
- L'accès gratuit aux salons, offert ci-dessous, est soumis à disponibilité, et ne peut être garanti. L'accès aux salons pourrait ne pas être disponible pendant les horaires de forte affluence (ou estimés comme tels), puis ouvert de nouveau, ultérieurement.
- Le nombre d'accès gratuits aux salons, dont vous pouvez disposer, sera indiqué sur votre compte Flying Blue.
- La totalité des bons disponibles devra être utilisée pendant la Période d'abonnement ; tout bon inutilisé étant non remboursable et non transférable.

2.6. Remise sur les Primes de surclassement

- Les Abonnés à Flying Blue Extra bénéficient de 10 % de remise sur le montant en Miles requis pour obtenir une Prime de surclassement (p. ex., dans le cas d'un surclassement dont le paiement est acquitté en Miles avant l'ouverture de l'enregistrement), réservée au cours de la Période d'abonnement.
- La remise accordée sur la Prime de surclassement s'applique automatiquement aux réservations correspondantes, réalisées sur airfrance.com ou klm.com, via le compte Flying Blue Extra des Abonnés.

3. Privilèges additionnels accordés aux Abonnés à Flying Blue Extra – Étendu

3.1. Bonus de Miles additionnel

- Les Abonnés à Flying Blue Extra – Étendu ont droit au cumul de 5 Miles en plus par tranche de 10 € dépensés (soit un total de 10 Miles supplémentaires par tranche de 10 € dépensés) en billets d'avion et services additionnels pour des vols portant un code Air France ou KLM, et dont la date de départ est comprise dans la Période d'abonnement (quelle que soit la date de réservation).
- Le Bonus de Miles additionnel est cumulable uniquement sur les vols éligibles.
- Le Bonus de Miles additionnel s'applique exclusivement aux Abonnés à Flying Blue Extra.

- Le Bonus de Miles additionnel peut faire l'objet d'un versement rétroactif et s'applique également en cas de changement de billet, dès lors que la date de départ s'inscrit dans la Période d'abonnement.
- En cas de changement de billet, le cumul de Miles supplémentaires s'applique uniquement lorsque la date de départ du nouveau vol reste comprise dans la Période d'abonnement.

3.2. Remise sur les Billets primes

- Les Abonnés à Flying Blue Extra – Étendu bénéficieront de 10 % de remise sur le montant en Miles requis lors des deux (2) premières réservations de Billet prime, pour des vols Air France ou KLM pendant la Période d'abonnement.
- La remise accordée s'appliquera automatiquement sur les deux premières réservations de Billet prime, réalisées sur airfrance.com ou klm.com, via votre compte Flying Blue.
- La remise concerne uniquement les réservations d'un aller simple ou d'un aller-retour standard.
- Elle n'est pas applicable aux billets multi-destinations, billets avec escales et billets ouverts, ou faisant l'objet d'une réduction préalable.
- La remise n'est pas remboursable, et ne s'applique pas aux réservations modifiées.
- La remise est accordée à l'ensemble des passagers figurant sur la réservation.

3.3. Bonus de XP

- Les Abonnés à Flying Blue Extra – Étendu cumulent 20 % de XP en plus sur les vols portant le code Air France et KLM.
- Le calcul de XP supplémentaires est basé sur le cumul à l'origine, et non sur d'autres promotions liées aux XP.
- Le cumul de XP supplémentaires est réservé exclusivement aux Abonnés à Flying Blue Extra ; ce privilège n'étant pas disponible pour les accompagnants non titulaires de l'abonnement Flying Blue Extra.
- Le nombre de XP additionnels sera arrondi au nombre entier le plus proche.

4. Paiement

- 4.1. Le paiement des frais d'Abonnement à Flying Blue Extra doit être acquitté dans son intégralité avant le début de la Période d'abonnement.
- 4.2. Tous les frais et taxes applicables sont inclus dans le prix de l'abonnement à Flying Blue Extra.
- 4.3. Le paiement de l'abonnement à Flying Blue Extra peut être réglé par carte de crédit ou via PayPal.

5. Résiliation et expiration

- 5.1. Hormis au titre de votre Droit de rétractation, les abonnements ne peuvent pas être annulés pendant la Période d'abonnement.
- 5.2. En cas de vol, d'utilisation abusive ou de fraude, Flying Blue se réserve le droit de résilier tout abonnement à Flying Blue Extra et de bloquer le ou les comptes concernés, sans préavis.
- 5.3. Si votre abonnement à Flying Blue est résilié, votre abonnement à Flying Blue Extra prendra également fin, sans possibilité de remboursement.
- 5.4. Tout privilège n'ayant pas été utilisé est non remboursable, qu'il soit, ou non, arrivé à échéance.

6. Modification des Conditions d'utilisation

- 6.1. Flying Blue se réserve le droit de modifier les présentes Conditions, à tout moment. Les Abonnés seront informés de tout changement significatif, par e-mail ou sur le site Web de référence.
- 6.2. Dans l'éventualité où de tels changements auraient un impact négatif important sur votre abonnement, vous pourrez alors en demander l'annulation et le remboursement, celui-ci étant calculé au prorata de la portion non utilisée de votre Période d'abonnement.
- 6.3. Les privilèges de Flying Blue Extra peuvent être modifiés ou supprimés au cours de la Période d'abonnement, avec avis préalable.

Fin des Conditions générales